

Communiqué de presse

Mardi 12 octobre 2010

Les Chambres cantonales de commerce et d'industrie se défendent contre l'initiative fiscale nuisible du PS

economiesuisse et les Chambres d'industrie et de commerce cantonales se prononcent clairement contre l'initiative fiscale du PS. Elle empiète massivement sur l'autonomie des cantons et des communes, augmente les impôts pour tout le monde et nuit à la place économique suisse. Ce programme met en péril la prospérité et les emplois.

L'initiative du PS est un programme d'augmentations d'impôts pour tous, une attaque frontale contre le fédéralisme et un coup porté à la place économique suisse. Par leurs revendications, les auteurs de l'initiative souhaitent museler la concurrence fiscale. Mais celle-ci est un pilier du modèle à succès helvétique de politique financière et fiscale. Tels ont été les propos tenus par Pascal Gentinetta, président de la direction d'economiesuisse. Les conséquences de l'initiative seraient désastreuses pour notre pays. Pascal Gentinetta a soulevé trois aspects de l'enjeu de cette votation: premièrement, la perte d'attrait de notre site économique. Le niveau de notre fiscalité nous aide en effet à nous maintenir au sommet des classements internationaux et fait en sorte que de nombreuses entreprises viennent s'implanter en Suisse et y créer des emplois. Deuxièmement, l'initiative amènerait les personnes percevant de bons revenus à partir à l'étranger. Ce serait mauvais pour la Suisse car les contribuables aux revenus substantiels et fortunés paient une grande part des impôts. Troisièmement, si la concurrence fiscale diminuait, les recettes fiscales se réduiraient aussi. C'est grâce à la concurrence que les recettes fiscales ont beaucoup augmenté ces 40 dernières années. La notion de « course ruineuse aux baisses d'impôts » est dénuée de tout fondement, a conclu Pascal Gentinetta.

L'initiative ferait augmenter le niveau des impôts dans toute la Suisse

Même si, au premier abord, les cantons de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne semblent ne pas être touchés directement par l'initiative, Thomas Staehelin, a mis en garde contre les conséquences de l'initiative pour la région. Le président de la Chambre de commerce des deux Bâle estime que la concurrence fiscale est garante d'impôts modérés et d'une gestion parcimonieuse de la part de l'Etat. La supprimer ferait augmenter le niveau des impôts. La position de la région dans la concurrence entre sites s'en trouverait affaiblie: « en tant que région frontalière, nous vivons la concurrence entre sites non seulement au niveau intercantonal, mais aussi sur le plan international. Dans cette situation, nous sommes très sensibles aux projets politiques qui affaiblissent notre région dans la concurrence entre sites ». L'initiative fiscale en est un qu'il s'agit de rejeter résolument. « L'initiative fiscale du PS est un miroir aux alouettes », a poursuivi M. Staehelin. « Elle laisse entendre que seuls les revenus et fortunes supérieurs seront frappés par les hausses d'impôts. C'est faux ». Les sauts tarifaires malvenus engendreraient des hausses d'impôts pour la classe moyenne et entraîneraient des baisses de revenus.

Les petits cantons à nouveau à la merci des subventions de la NPF

La concurrence fiscale évolue aujourd'hui déjà dans un cadre clairement défini. C'est pourquoi elle est équitable, a expliqué Corinne Fischer. « Elle a beaucoup contribué à ce que les sites ruraux mettent en place des systèmes fiscaux attrayants, créent de la prospérité et génèrent des emplois », a précisé la vice-présidente de la Chambre de commerce de Suisse centrale. Aux prises avec différents inconvénients géographiques, les cantons ruraux sont plus dépendants que tous les autres d'une politique fiscale libérale. Selon l'oratrice, des cantons comme Zoug, Nidwald et Schwytz, de cantons plutôt pauvres qu'ils étaient, sont devenus des cantons à forte capacité financière grâce à la concurrence fiscale. Ils sont désormais contributeurs à la Nouvelle péréquation financière (NPF) et ainsi à un système intercantonal équitable. Grâce à une saine concurrence, Lucerne et Obwald seraient aussi en bonne voie de devenir contributeurs à la NPF. « L'initiative fiscale du PS placerait nombre de petits cantons sous la dépendance des grands cantons », a déclaré Madame Fischer. Pour elle, il est clair que la Suisse ne doit pas brader l'atout de la concurrence fiscale.

Moins de concurrence fiscale signifie moins de recettes fiscales

L'initiative réclame que les éventuels suppléments de recettes fiscales soient affectés à la nouvelle péréquation financière. De fait, il faut s'attendre à ce que l'application de ce texte ne produise pas de recettes supplémentaires. Elle risque au contraire bien plutôt de chasser les bons contribuables à l'étranger et de réduire les recettes fiscales, tant pour la caisse fédérale que pour la péréquation financière. «Au final, tous les cantons seraient touchés par l'initiative et la classe moyenne serait perdante », a estimé Charles Lassauce, membre de la direction de la Chambre de commerce de Genève. Le représentant de l'économie romande refuse une initiative qui n'est qu'une étape d'un programme de hausse des impôts ou, pour imager le propos, le « début d'une autoroute » qui mène la Suisse à un centralisme « à la française » dont l'inefficacité et la lourdeur ne sont plus à démontrer.

Pour toutes questions:

Pascal Gentinetta, 079 202 48 65

Thomas Staehelin, 078 600 00 20

Corinne Fischer, 079 203 86 03

Charles Lassauce, 079 351 62 80

Conférence de presse

Les Chambres de commerce contre l'initiative fiscale du PS

Mardi 12 octobre 2010

Seul l'exposé prononcé fait foi

Non à la mise en danger de l'attrait de notre place économique

Pascal Gentinetta, président de la direction d'economiesuisse

Mesdames, Messieurs,

La Suisse est l'un des pays les plus compétitifs au monde. Cette qualité est à la base de notre prospérité. Mais cette situation privilégiée ne va pas de soi. Elle a été rendue possible par des structures qui ont fait leurs preuves et par une politique économique cohérente. Notre attrait fiscal particulier a sans doute joué un rôle non négligeable à cet égard. Les marges de manœuvre dont jouissent les cantons dans ce domaine sont décisives. La réalité de certains pays à forte fiscalité nous en fait prendre conscience.

Il s'agit maintenant de voir quels seraient les effets de l'initiative du PS sur l'attrait de notre site économique. Le PS aimerait faire croire que son initiative est modérée : elle ne serait destinée qu'à une petite minorité de la population et ne concernerait que quelques cantons. C'est absolument trompeur. La résistance massive des autorités cantonales ainsi que des Chambres de commerce et d'industrie cantonales de toutes les régions du pays, avec leurs situations les plus diverses, montre qu'il n'en est rien. L'initiative fiscale du PS porte sur un élément beaucoup plus fondamental de notre conception de l'Etat. Elle représente en fait un véritable danger pour l'attrait de notre place économique et risque ainsi de mettre en péril la prospérité de notre population : il s'agit au premier chef d'une attaque frontale contre le fédéralisme qui a fait ses preuves, deuxièmement d'une étape d'un vaste programme d'augmentations d'impôts pour tous élaboré par la gauche et troisièmement d'un virus qui rongerait peu à peu l'attrait de notre place économique. C'est sur ce dernier aspect que j'aimerais maintenant me concentrer.

L'initiative affaiblit le modèle à succès helvétique de politique financière et fiscale

Par leurs revendications, les auteurs de l'initiative souhaitent museler la concurrence fiscale. Mais celle-ci est un pilier du modèle à succès helvétique de politique financière et fiscale. Avec le frein aux dépenses, le référendum financier, la participation des citoyens au règlement des questions financières et fiscales et la nouvelle péréquation financière, elle est au nombre des instruments diversement, mais

intensément vécus aux trois niveaux des collectivités publiques: Confédération, cantons et communes. Ces cinq piliers contribuent à assurer en Suisse une charge fiscale modérée et donc une forte compétitivité du pays ainsi qu'une discipline préventive en matière de dépenses. Rien n'indique que l'Etat n'assume plus ses fonctions. Les dépenses ont augmenté et la solidarité intercantonale et intercommunale est assurée par de nombreux mécanismes de péréquation financière. En cherchant à éliminer la concurrence fiscale, les auteurs de l'initiative introduisent un virus dans ce modèle à succès, qui affaiblirait l'ensemble du système. Il suffit de porter un regard au-delà des frontières pour constater à quelle spirale d'endettement ont conduit les approches fiscales centralisatrices ou cartellaires des pays à forte fiscalité. Deux exemples: premièrement, l'initiative rogne le droit des citoyens à s'exprimer sur les questions fiscales. A partir du moment où le niveau des impôts serait fixé dans la Berne fédérale, les citoyens n'auraient plus leur mot à dire à ce sujet. Ils seraient mis sous tutelle, de même que les cantons et les communes. Deuxièmement, la nouvelle péréquation financière serait elle aussi touchée. L'initiative affaiblit les cantons fiscalement attractifs contributeurs au titre de la péréquation financière. Le système qui a fait ses preuves, et avec lui la solidarité intercantonale, vacilleraient sur leurs bases.

Tout le monde passera à la caisse pour acquitter la facture de l'initiative fiscale du PS

Les conséquences à long terme du virus fiscal socialiste seraient désastreuses pour notre place économique. Je me bornerai à examiner ici trois aspects:

Premièrement, la Suisse perdrait de son attrait en tant que site économique: C'est surtout parce qu'elle connaît un niveau de fiscalité peu élevé que la Suisse est bien placée année après année dans les classements internationaux. Car les cantons et les communes sont incités à figurer parmi les meilleurs sur le plan mondial auprès des personnes privées et/ou des entreprises. La pression politique exercée par l'UE à cet égard le prouve de manière impressionnante.

Deuxièmement, le niveau élevé des impôts amènerait de nombreuses personnes directement concernées à émigrer à l'étranger. Il n'est guère d'autre pays qui connaisse un impôt sur la fortune aussi complet que la Suisse. Il faut éviter de charger encore le bateau. En acceptant une telle initiative, notre pays s'infligerait un auto-goal, car ce sont précisément les contribuables aux revenus substantiels et fortunés qui paient une grande part des impôts ou des prestations publiques. Seuls 10 % des contribuables acquittent 70 % de l'impôt fédéral direct. Si l'on prend l'impôt sur la fortune, la dépendance est encore plus marquée : 1 % des contribuables assurent 50% du rendement de l'impôt. Si une proportion assez sensible des contribuables émigrent, c'est la classe moyenne et les catégories inférieures de la population qui devront passer à la caisse pour combler les trous béants creusés dans les recettes fiscales. Cela ne peut se faire autrement. C'est pourquoi l'initiative fiscale du PS est une hausse programmée d'impôts pour tous. Et cela est valable non seulement pour certains cantons et communes, mais pour toute la Suisse. Car les pertes fiscales enregistrées dans les caisses des cantons directement concernés occasionneraient du même coup des pertes à la Confédération, à cause du manque à gagner au chapitre de l'impôt fédéral direct. En outre, à cause de l'initiative fiscale du PS, les cantons fiscalement attractifs seraient financièrement affaiblis, de sorte qu'ils ne pourraient plus contribuer beaucoup à la péréquation financière intercantonale. Ce sont les autres cantons qui devraient obligatoirement payer la facture. C'est pourquoi toute la Suisse serait directement et sensiblement concernée par l'initiative fiscale du PS.

Troisièmement, sans l'instrument de la concurrence fiscale, la dynamique positive des rentrées fiscales en prendrait un coup. Car grâce à cette concurrence, les recettes fiscales des personnes privées n'ont pas baissé comme le prétend toujours le PS, elles se sont au contraire multipliées par huit ces 40 dernières années! Dans la même période, les recettes fiscales totales et l'économie n'ont connu qu'une multiplication par sept ou par cinq. La notion de «course ruineuse aux baisses d'impôts » à la base de l'initiative fiscale du PS est dénuée de tout fondement.

Nous ne voulons pas d'un enfer fiscal à la sauce PS. Comme dit l'adage, «il faut tuer le mal dans l'œuf». Le PS recèle d'autres flèches d'ordre fiscal dans son carquois, tant en ce qui concerne le niveau cantonal que communal.

Ce parti n'hésite pas à partir en pèlerinage à Bruxelles afin de mobiliser des citoyens européens contre les régimes fiscaux cantonaux. Le PS veut faire de la Suisse un enfer fiscal. Cela revient à dire augmenter les impôts pour tous et réduire l'attrait fiscal de notre place économique. Il faut empêcher ce scénario de se réaliser par un NON le 28 novembre prochain.

Conférence de presse

Les Chambres de commerce contre l'initiative fiscale du PS

Mardi 12 octobre 2010

Seul l'exposé prononcé fait foi

Non à une initiative fiscale inutile

Thomas Staehelin, président de la Chambre de commerce des deux Bâles, avocat de Fromer Schultheiss & Staehelin, Bâle

Mesdames, Messieurs,

Je m'adresse à vous aujourd'hui en tant que président de la Chambre de commerce des deux Bâle qui, avec ses quelque 2'000 membres s'engage pour le maintien et l'augmentation de l'attrait du site économique régional, le 2^e en importance de Suisse. Comme résident et contribuable à Bâle-Ville, je pense connaître la situation d'un canton à fiscalité élevée. Si l'on en croit les dires des initiants, nous Bâlois ne devrions pas trop nous inquiéter. Tout d'abord, nous ne serions au premier abord pas touchés par les taux d'imposition minimaux réclamés par l'initiative. Ensuite, nous devrions bénéficier d'une péréquation financière renforcée. Mais l'expérience nous conduit à nous méfier des promesses; la réalité est différente. En tant que région frontalière, les deux Bâles vivent la concurrence entre sites non seulement au niveau intercantonal, mais aussi sur le plan international. Dans cette situation, nous sommes très sensibles aux projets politiques qui risquent d'affaiblir notre région dans la concurrence entre sites. L'initiative fiscale du PS pose à cet égard un énorme risque pour l'attractivité des cantons. C'est la raison pour laquelle les Chambres de commerce s'engagent activement contre l'initiative. Mesdames et Messieurs : l'initiative fiscale du PS est une mauvaise affaire !

L'initiative fiscale du PS nuit à tous les cantons, également aux deux Bâle

L'acceptation de l'initiative fiscale du PS aurait pour conséquence que les impôts augmentent impérativement dans 16 cantons. Bâle-Campagne et Bâle-Ville ne seraient pas touchés directement par les hausses d'impôts. Mais ce serait une erreur de penser que les deux Bâle ne seraient pas affectés négativement. Car l'initiative du PS limite la concurrence fiscale entre les cantons. Celle-ci garantit aujourd'hui que tous les cantons gèrent au mieux le produit de leur fiscalité et qu'ils font preuve d'une grande discipline. Elle oblige les cantons à offrir des prestations d'un bon rapport qualité-prix aux citoyens et à l'économie. Dans l'optique de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne, on peut dire que la concurrence fiscale est un instrument approprié permettant de s'assurer que le niveau des impôts n'augmente pas encore plus. Ainsi, l'initiative fiscale du PS porterait aussi un coup au canton de Bâle-Ville,

précisément à un moment où – au-delà des différences partisanses – nous nous sommes enfin mis d'accord sur le fait que des améliorations, et non une aggravation, sont nécessaires en matière fiscale. Cette convergence de vues s'est d'ailleurs récemment traduite, le 20 septembre passé, par la rédaction à Bâle-Ville d'une Lettre d'intention co-signée par le gouvernement cantonal (à majorité gauche-verte) et les présidents des associations économiques, en vue d'une réduction de l'imposition des entreprises. L'initiative du PS va exactement dans le sens contraire, et nous nous y opposons.

Augmentations d'impôts pour la classe moyenne

L'initiative fiscale du PS est un miroir aux alouettes. Elle laisse entendre que seuls les revenus et fortunes supérieurs devront payer plus d'impôts. C'est faux. En fait, les revenus moyens sont aussi touchés par les hausses fiscales: car l'adaptation des taux fiscaux à un taux minimal engendrerait des sauts tarifaires. Pour éviter de tels bonds, le PS est d'avis que les taux fiscaux devraient également augmenter pour les catégories de revenus inférieures et moyennes. C'est ainsi que le PS écrit lui-même: « Les cantons devraient de toute manière aménager la progressivité de leur barème fiscal en fonction de la courbe de référence donnée par le taux marginal pour les hauts revenus et ils ne peuvent se permettre des sauts abrupts entre les tranches de revenu à l'approche du taux marginal fédéral minimal pour les hauts revenus. Plus le niveau général de la charge fiscale est bas dans un canton, plus les augmentations d'impôts auront tendance à porter sur les revenus moyens. »¹ Cette affirmation du PS recouvre les estimations des fiscalistes. Ces milieux font bien ressortir que l'évolution permanente de la courbe des barèmes concernerait toutes les catégories de revenus et pas seulement les revenus les plus élevés. Le professeur de droit fiscal Ulrich Cavelti met en évidence l'essentiel: « En d'autres termes, l'initiative du PS touchera non seulement les bénéficiaires des revenus les plus élevés, mais elle frappera aussi sensiblement les revenus moyens. »² Je tiens à le dire clairement : l'initiative fiscale du PS est un programme d'augmentation d'impôts déguisé. C'est la classe moyenne qui serait appelée à payer la facture. La Chambre de commerce, qui représente de nombreuses entreprises exportatrices et par là même la classe moyenne, s'oppose résolument à ces hausses d'impôts inutiles et dommageables pour notre économie régionale, et recommande aux citoyens de glisser un NON dans l'urne le 28 novembre.

¹ PS (2007), Argumentaire du PS suisse en faveur de son initiative pour des impôts équitables, p. 5.

² Cf. NZZ du 29 janvier 2007.



ZENTRALSCHWEIZERISCHE
HANDELSKAMMER

Conférence de presse
Les Chambres de commerce contre l'initiative du PS
Mardi 12 octobre 2010

Seul l'exposé prononcé fait foi

Non au rejet de l'innovation et de l'efficacité

Corinne Fischer, vice-présidente de la Chambre de commerce de Suisse centrale, déléguée du conseil d'administration de Bataillard & Cie AG, Rothenburg

Mesdames, Messieurs,

En tant que vice-présidente de la Chambre de commerce de Suisse centrale, j'entends aujourd'hui me concentrer particulièrement sur les petits cantons. L'initiative fiscale du PS est surtout nuisible pour les petits cantons ruraux. Elle limite fortement la marge de manoeuvre des cantons et des communes dans les questions financières et fiscales. Ces collectivités se verraient privées de leurs compétences en matière de fiscalité. Précisément dans notre région de Suisse centrale, un taux d'impôt minimum applicable dans toute la Suisse sur les revenus et fortunes élevés reviendrait à faire un pas important en arrière. Car la concurrence fiscale a beaucoup contribué à ce que les sites ruraux mettent en place des systèmes fiscaux attrayants, créent de la prospérité et génèrent des emplois. En outre, la Suisse centrale serait particulièrement touchée, car les nouveaux taux fiscaux minimaux déboucheraient à Lucerne, à Uri, à Schwytz, à Obwald et à Nidwald sur une fiscalité plus élevée pour tous.

La concurrence fiscale n'est pas illimitée. Elle s'insère aujourd'hui déjà dans un cadre clairement défini. Mais c'est dans ces limites qu'elle a offert ces dernières années un grand potentiel de développement à la Suisse centrale. Grâce à des modèles fiscaux novateurs et à une bonne discipline budgétaire, de nombreux petits cantons sont parvenus à attirer de bons contribuables ainsi que des entreprises. Ainsi, les entreprises ont pu bénéficier de taux d'impôt sur le bénéfice bas et leurs salariés d'un allègement fiscal progressif. Le nombre d'inscriptions d'entreprises au registre du commerce a connu au 1er janvier 2010 une évolution positive par rapport à l'année précédente dans les cantons de Suisse centrale: Obwald (+11,1%), Schwytz (+6,1%), Uri (+3,3%), Lucerne (+2,1%), Zoug (+1,9%) et Nidwald (+1,7%). En ce qui concerne la variation des personnes occupées entre 2005 et 2008, une tendance positive est également perceptible: Zoug (+15,8%), Obwald (+14,6%), Schwytz (+8,8%), Lucerne (+6,1%), Uri (+5,8%), Nidwald (+2,4%).

On peut admettre, à partir de l'exemple du canton de Lucerne, que la tendance est durable. Dans la période comprise entre janvier et septembre 2010, 1030 créations d'entreprises avec inscription au RC

ont pu être enregistrées. Cela représente 134 installations, soit 15% de plus que l'année précédente. (source : Dun & Bradstreet, 8 octobre 2010). L'allègement fiscal progressif accordé aux personnes physiques dans le cantons de Lucerne déploie lui aussi ses effets. Selon LUSTAT 2010, le nombre de contribuables percevant un revenu net compris entre 150 000 et 199 900 CHF en 2007 a augmenté de 11%, soit de 358 contribuables par rapport à l'année précédente. Le groupe des contribuables dont le revenu net se situe entre 200 000 et 499 000 CHF s'est lui aussi étoffé de 5%, soit de 130 contribuables. Quant à ceux qui sont au bénéfice d'un revenu net de 500 000 CHF, leur effectif a augmenté de 9% ou 42 personnes.

Mais la suppression de la concurrence fiscale qu'engendrerait l'initiative du PS entraînerait de lourdes conséquences pour les régions périphériques et les petits cantons. Privés de leurs compétences en matière fiscale, ces cantons perdraient un important instrument qui leur permet de créer des conditions-cadre attrayantes. Aux prises avec différents inconvénients de site liés à la géographie (moins bonnes dessertes de transports ou possibilités moindres en matière d'achats), les cantons ruraux sont plus dépendants que tous les autres d'une politique fiscale libérale. Car des études montrent par exemple que des entreprises désireuses de s'implanter en Suisse font dépendre leur venue de différentes conditions-cadre. En font partie l'ouverture économique, l'accès au marché, la stabilité politique, la qualité de la main-d'oeuvre, les infrastructures et, dans une mesure non négligeable, le climat fiscal offert aux entreprises et aux personnes physiques. Selon une étude réalisée par le professeur d'économie Lars Feld, les impôts sur le revenu sont un facteur décisif en fonction duquel une entreprise décidera si elle va s'implanter en Suisse ou non. Car si les communes ne sont pas en mesure d'aménager une fiscalité attrayante pour les propriétaires et les collaborateurs d'une entreprise, elles sont aussi moins intéressantes pour les candidates au déménagement. Si ces firmes ne viennent plus s'installer en Suisse, voire si elles en repartent, ce sont les entreprises locales du secteur des arts et métiers qui en souffriront, de même que les fournisseurs et en fin de compte les travailleurs. La place économique suisse dans son ensemble s'en trouverait affaiblie.

L'initiative fiscale du PS placerait nombre de petits cantons sous la dépendance des grands cantons. Entravés dans leur politique fiscale individuelle et ainsi privés de la possibilité d'appliquer des modèles fiscaux novateurs et efficaces, ils ont peu de chance vis-à-vis des grands centres et des agglomérations, avec leur offre étendue de services publics. C'est précisément la concurrence fiscale qui a permis à des cantons comme Zoug, Nidwald et Schwytz, qui passaient pendant longtemps pour des cantons à faible capacité financière, d'être aujourd'hui autonomes, avec une forte capacité financière. Ces trois cantons sont aujourd'hui des contributeurs au titre de la péréquation financière en faveur des cantons à faible capacité financière et ils participent ainsi à un système intercantonal équitable. On constate aujourd'hui une tendance réjouissante en Suisse centrale. Lucerne par exemple est aujourd'hui encore un bénéficiaire net de la nouvelle péréquation financière (NPF), en bonne voie de devenir, grâce à la concurrence fiscale, un canton à forte capacité financière. Obwald a aussi de bonnes chances de passer au statut de contributeur NPF. La Suisse ne doit pas brader ces atouts. C'est pourquoi la Chambre de commerce de Suisse centrale se prononce clairement pour le refus de l'initiative fiscale du PS. Car les cantons et leurs citoyens devraient pouvoir continuer de décider librement quelle est la meilleure politique fiscale pour leur patrie.

Conférence de presse

Les Chambres de commerce rejettent l'initiative fiscale socialiste

Le 12 octobre 2010

Seul le discours prononcé fait foi

Initiative fiscale socialiste: analyse erronée, solution nuisible

Charles Lassauce, membre de la direction, Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG)

Mesdames et Messieurs,

L'organisation économique que je représente a pour but d'améliorer les conditions cadre de l'économie. A ce titre, elle se bat sans relâche pour que le canton de Genève corrige une imposition des personnes physiques abusive – Genève payait en 2007 deux fois plus d'impôts que la moyenne suisse – et diminue la charge fiscale générale. C'est dire si la CCIG se sent bien placée pour commenter cette initiative fiscale.

Ceci étant rappelé, il convient d'être clair : l'initiative soumise au vote est nuisible. Elle l'est globalement pour le pays, mais ses conséquences négatives déborderaient aussi sur les cantons qu'elle semble à premier vue épargner. Les milieux économiques du canton romand que je représente se battront pour que notre pays ne s'engage pas sur cette pente glissante qui conduit à l'enfer fiscal.

Analyse erronée et solution nuisible

L'initiative fiscale socialiste refuse la concurrence fiscale qui produirait, selon les arguments avancés, une spirale ruineuse. Cette analyse est erronée, ceci a d'ailleurs déjà été relevé par mes préopinants. En effet, les initiants omettent de rappeler que cette concurrence est soigneusement encadrée par l'harmonisation formelle, l'impôt fédéral direct et la péréquation financière. Voilà pour l'analyse. Quant à la solution proposée, dans la droite ligne pseudo-égalitariste de systèmes politiques qui ont aujourd'hui dépassé en Europe, elle est simplement inacceptable pour l'économie.

La Suisse doit conserver ses atouts

L'augmentation de l'imposition aurait un effet négatif pour la Suisse comme lieu d'implantation. Notre pays attirerait inévitablement moins d'entreprises et moins de particuliers de l'étranger. Lorsqu'une entreprise choisit de s'installer en Suisse, elle est attentive aux différentes conditions-cadre, dont la

Erreur ! Source du renvoi introuvable.Erreur ! Source du renvoi introuvable.Erreur ! Source du renvoi introuvable.Non à l'initiative fiscale du PS

fiscalité n'est pas la moindre. Le climat fiscal ne se limite pas à l'imposition de la société, mais aussi à celle des personnes physiques qui la composent. Les cantons qui, aujourd'hui, présentent une fiscalité compétitive, permettent d'attirer ou de conserver des contribuables dont les activités ou la contribution fiscale bénéficient à l'ensemble de notre pays.

En relevant fortement l'imposition des contribuables aisés, qu'il s'agisse de chefs ou cadres d'entreprises, ou de personnes disposant d'une fortune élevée, l'initiative prend le risque de les chasser, non pas d'un canton à un autre, mais hors de Suisse. Un haut dirigeant d'entreprise peut aujourd'hui se domicilier à Londres. Un retraité fortuné peut quitter notre pays pour l'Europe, où la quasi totalité des Etats ne connaissent plus l'impôt sur la fortune.

Au final, des contribuables quitteraient notre pays et d'autres renonceraient à s'y installer, ce qui entraînerait une baisse des recettes au niveau de l'impôt fédéral direct et réduirait le potentiel fiscal de cantons aujourd'hui contributeurs à la péréquation financière. En résumé, tous les cantons seraient touchés, avec une forte réduction des revenus fiscaux provenant des contribuables aisés, et la classe moyenne serait perdante.

Un programme de hausses d'impôt

Sous son libellé fallacieux mais aguicheur, l'initiative fiscale socialiste cache une volonté de modifier radicalement le fédéralisme suisse et de pousser les impôts à la hausse de manière généralisée. Tous les cantons sont concernés et même ceux qui ne verraient pas obligatoirement leurs taux augmenter ont tout à gagner au maintien d'une saine concurrence fiscale.

Un excellent exemple est donné avec Genève puisque, depuis 1999, les impôts directs des personnes physiques ont baissé à deux reprises, cherchant de fait à diminuer l'écart observé avec d'autres cantons. Cette situation comparative a été un argument majeur permettant d'atteindre le but fixé. Il ne faut pas se leurrer, le Parti socialiste s'oppose par dogme à ce que le contribuable soit fiscalement soulagé. Il refuse pratiquement systématiquement les projets de réduction des impôts, voire les combat par référendum. Tel est le cas même lorsqu'il s'agit de favoriser la classe moyenne, comme ce fut le cas à Genève lors de la dernière votation relative à l'imposition des personnes physiques.

A la lumière de ces éléments, nul besoin d'être devin pour annoncer que cette initiative fiscale n'est qu'une étape d'un vaste programme de hausse des impôts. C'est le début d'une autoroute qui mène la Suisse à un centralisme « à la française » dont l'inefficacité et la lourdeur ne sont plus à démontrer. Les Romands restent attachés à leurs prérogatives. Décider de ses impôts en est une, et pas des moindres. Cette initiative est la porte ouverte à la fin de ce processus démocratique.